

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
11 MAI
1999**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-1999-215

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 11 mai 1999, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme	Jacqueline Asselin
M.	Rino Beaulieu
Mmes	Sylvie Belzile
	Lise Blackburn
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Sonia Desgagné
	Diane Durand
	Ruth Gagnon
M.	Michel Girard
Mmes	Denise Hudon
	Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mme	Diane Perron
MM.	Régis Richard
	Rémy Simard
Mmes	Diane Tremblay
	Élaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mme Christine D. Gagné (secondaire)

Sont également présents :

MM. Lucien Houde, directeur général
Michel Cloutier, secrétaire général

Absence motivée : Mme Diane Gauthier

Autre absence : Mme Céline Simard

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

Sujet de décision :

- Démission pour fin de retraite/directions d'école

Communiqué :

- Remerciements/Ordre du mérite de la FCSQ

ADOPTÉE

CC-1999-216

Ordre du jour

CC-1999-217

Procès-verbal/
27 avril 1999

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 27 avril 1999, en y précisant qu'au point CC-1999-192, il faudrait lire : «Mme la présidente fait alors mention» au lieu de «Pour conclure, M. Girard».

ADOPTÉE

CC-1999-218
Courrier Reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 26 avril et le 3 mai 1999.

CC-1999-219
Parole au public

Mme la Présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle et les invite à se prévaloir de leur droit de parole :

Les personnes suivantes font une intervention auprès des membres du Conseil des commissaires au regard du projet de construction d'un centre de formation professionnelle en métallurgie en annexe à l'école Laure-Conan :

➤ M. Claude Trépanier, mandaté par le Comité de sauvegarde de la polyvalente Laure-Conan, dépose une pétition signée par 3883 personnes au cours de la fin de semaine du 30 avril 1999, «demandant à la Commission scolaire que la polyvalente Laure-Conan demeure une école secteur jeune exclusivement et d'envisager un autre lieu pour la construction d'un centre de métallurgie».

➤ M. Gilles Girard, donne lecture et dépose une pétition des résidents du quartier de la polyclinique signée par environ 150 personnes, demandant à la Commission scolaire de «reconsidérer sa décision de construire l'usine-école dans un quartier résidentiel».

➤ Mme Ginette Allard fait lecture et dépose une résolution du Comité de sauvegarde de la polyvalente Laure-Conan demandant de «reconsidérer le site de la construction du centre de métallurgie et de garder l'école Laure-Conan secteur jeune».

➤ M. Jacques Bouchard, conseiller municipal à la Ville de Chicoutimi et représentant des citoyens du quartier numéro 4, intervient pour demander que les citoyens de son quartier soient consultés advenant que la Commission envisage une orientation vers l'école Lafontaine.

➤ M. François Beaulieu, du Comité de sauvegarde de la polyvalente Laure-Conan, fait lecture et dépose aux membres du Conseil un document exposant une solution de rechange à la Commission scolaire en construisant une annexe à l'école Lafontaine, ainsi que copie d'une résolution de l'ex-Commission scolaire de Chicoutimi et d'une résolution du Conseil provisoire.

➤ M. Gilles Hubert, résident du quartier de la polyclinique, demande à la Commission de reconsidérer sa décision et de tenir une rencontre d'information sur le sujet à l'intention des citoyens.

➤ M. Jeannot Jean, parent et membre du Conseil d'établissement de l'école Lafontaine, demande que soient prises en considération les demandes des parents ;

➤ Mme Martine Blackburn, membre du Conseil d'établissement de l'école St-Antoine et déléguée au Comité de parents, dépose une copie d'un dépliant publié par la Fédération des comités de parents de la province de Québec faisant état entre autres, des trois objets de consultation du Comité de parents par la Commission scolaire.

Mme la Présidente remercie les personnes qui se sont prévalu de leur droit de parole et leur réitère l'importance qu'elle accorde au fait qu'ils viennent rencontrer le Conseil même si c'est dans le contexte d'un dossier controversé.

Elle explique par la suite que le passage du terme «transformation» à celui de «construction» provient du fait qu'initialement la Commission scolaire de Chicoutimi projetait une transformation du Centre 216, et que ce projet a été refusé par le ministère de l'Éducation. Ce dernier a exigé que le centre de formation professionnelle en métallurgie soit annexé à une école déjà existante. La Commission scolaire de Chicoutimi a alors arrêté son choix sur la polyvalente Laure-Conan et c'est alors qu'on a parlé d'une construction.

CC-1999-219
Parole au public
suite...

D'autre part, Mme la Présidente réaffirme son souci de transparence et, pour répondre au doute qu'on a laissé plané dans les médias quant à la crédibilité de la présidente, des commissaires et des cadres de la Commission scolaire, elle offre aux personnes intéressées d'organiser une rencontre avec les professionnels dont les services ont été retenus par la Commission pour travailler dans ce dossier, soit l'architecte Christian Côté et la firme d'ingénieurs Groupe Conseil Saguenay. Elles pourront alors poser toutes les questions pertinentes qu'elles souhaiteront.

Pour répondre à l'intervention de M. Beaulieu, Mme Gagné ajoute que l'école Lafontaine pourrait recevoir le projet, mais qu'il en coûterait environ 1,5M\$ de plus et que le Ministère n'est pas disposé à y injecter un montant supplémentaire. Quant à la Commission scolaire, considérant sa situation financière difficile, elle ne peut se permettre un pareil investissement, au détriment de l'ensemble de ses autres écoles et centres.

En guise de conclusion, Mme la Présidente rappelle que la décision du Conseil des commissaires a été prise à l'unanimité, tous les commissaires ayant voté en faveur dudit projet.

Par la suite,

CC-1999-220
Répartition des
allocations entre
les écoles et
centres

Après que le directeur des services financiers eut présenté brièvement le document «Objectifs, principes et critères de répartition (règles budgétaires) des allocations entre les écoles et les centres de la Commission scolaire», et qu'il eut informé le Conseil que conformément à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique, ces objectifs, critères et principes seront rendus publics,

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du Comité de parents et que celui-ci a donné son aval au projet ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

Que la Commission scolaire accepte les objectifs, principes et critères de répartition (règles budgétaires) des allocations entre les écoles et les centres de la Commission scolaire, tels que déposé en un document daté du 30 avril 1999.

ADOPTÉE

Par la suite, après les explications reçues du coordonnateur des ressources humaines, M. Germain Gravel, et, après échanges et discussion,

CC-1999-221
Plan d'effectifs
1999-2000/
soutien

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile
et résolu :**

Que la Commission scolaire apporte au plan d'effectifs du personnel de soutien les modifications présentées en un document intitulé «projet de modifications au plan d'effectifs / soutien 1999-2000», daté du 6 mai 1999 et qui apparaît en annexe au procès-verbal et,

Que le plan d'effectifs du personnel de soutien soit maintenu ouvert afin de poursuivre l'analyse de certains besoins en ressources humaines exprimés, et ce, tenant compte des disponibilités financières dans le cadre du budget 1999-2000 ;

ADOPTÉE

CC-1999-222
Plan d'effectifs
1999-2000
professionnels

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

Que la Commission scolaire accepte de ne pas combler les postes devenus vacants par la prise de retraite de deux membres du personnel professionnel.

ADOPTÉE

CC-1999-223

Plans d'effectifs
1999-2000
professionnels et
soutien

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

Que les plans d'effectifs 1999-2000 du personnel de soutien et du personnel professionnel soient maintenus ouverts afin de permettre d'analyser la possibilité de création de certains postes dans le cadre des crédits supplémentaires en adaptation scolaire accordés par le ministère de l'Éducation et,

Que soit poursuivi le travail entrepris en vue de développer des référentiels qui assurent une répartition équitable des ressources humaines lors de leur affectation dans les écoles, les centres et les services.

ADOPTÉE

Mme la Présidente devant quitter la salle pour répondre à une demande d'entrevue, Mme la vice-présidente, Diane Perron, assure la présidence de la session du Conseil.

CC-1999-224

Contrat/produits
d'entretien ménager

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources matérielles ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

Que la Commission scolaire retienne, pour l'achat d'articles requis par les écoles, les centres et les services de la Commission, dans le secteur «produits d'entretien ménager», pour la période du 1^{er} avril 1999 au 31 mars 2000, les plus bas soumissionnaires conformes et ce, pour chaque article apparaissant dans le catalogue de «Produits d'entretien ménager», édition 1999-2000.

ADOPTÉE

CC-1999-225

Contrat d'assurances
générales

CONSIDÉRANT l'avenant de révision de prime pour le terme 1998-1999 ;

CONSIDÉRANT que la proposition de renouvellement pour l'année scolaire 1999-2000 préparée par Aon Parizeau inc. tient compte des modifications apportées dans le cahier des charges 1999 de la Fédération des commissions scolaires du Québec ;

CONSIDÉRANT la proposition faite par la firme Aon Parizeau inc. pour un coût annuel de 25 829\$ (incluant les avenants en cours de terme) ou 26 582\$ (incluant les avenants en cours de terme et l'avenant de révision de prime) ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que la Commission scolaire accepte le renouvellement du contrat d'assurances générales de la Commission avec la firme Aon Parizeau inc. pour l'année scolaire 1999-2000, au coût de 26 582\$ (incluant les avenants en cours de terme et l'avenant de révision de prime).

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-1999-226

Démission pour
fin de retraite
M. Gaston Bélanger

**Il est proposé par M. Régis Richard
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay prenne fait et acte de la démission pour fin de retraite de M. Gaston Bélanger, directeur des écoles Félix-Antoine-Savard et Ste-Bernadette, à compter du 1^{er} juillet 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-227

Démission pour
fin de retraite
M. Claude Ga-
gnon

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay prenne fait et acte de la démission pour fin de retraite de M. Claude Gagnon, directeur des écoles St-Georges et Marguerite d'Youville, à compter du 1^{er} août 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-228

Rapport de la
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ◆ **Le 28 avril 1999**, rencontre avec Mme Jeanne Blackburn concernant la Fondation Québec international des cultures à partager (cueillette de livres);
- ◆ **Le 28 avril 1999**, participation à la première rencontre du Centre local de développement (La Baie) ; il y eut élection de l'Exécutif. La présidente de la Commission scolaire a été élue 2^e vice-présidente de cet organisme;
- ◆ **Le 29 avril 1999**, rencontre à Québec avec des représentants du Ministère et attachés politiques du ministre de l'Éducation François Legault, au regard du programme d'enseignement «guide chasse et pêche» ;
- ◆ **Le 3 mai 1999**, rencontre avec des membres du comité de sauvegarde de la polyvalente Laure-Conan où on a fait connaître, documents à l'appui, le cheminement du dossier ayant trait au projet de construction d'un centre de formation professionnelle en métallurgie en annexe à la polyvalente Laure-Conan ;
- ◆ **Le 4 mai 1999**, rencontre avec Mme Francine Tremblay et Mme Lise Lapointe, présidente du Syndicat de l'enseignement du Saguenay, relativement à l'ouverture possible de l'entente locale ;
- ◆ **Le 5 mai 1999**, participation à une rencontre du comité de sélection pour le choix de directions d'école ;
- ◆ **Le 8 mai 1999**, participation à l'Assemblée générale du Conseil des commissions scolaires de la région 02 ;
- ◆ **Le 10 mai 1999**, rencontre du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) où il fut entre autres, question de l'étude des projets structurants à rayonnement régional ;
- ◆ **Le 10 mai 1999**, rencontre du comité de travail (composé principalement des membres de l'Exécutif) sur la délégation de pouvoirs ;

CC-1999-229

Rapport du
directeur général

Dans son rapport, le directeur général présente un bref compte rendu des démarches faites au cours des derniers jours, entre autres, dans les dossiers suivants :

- ✓ L'affectation des directions d'école. Cette question pourra être abordée lors de la session du Conseil des commissaires du 8 juin;
- ✓ La dernière rencontre du comité de sélection pour le choix de directions d'école se tiendra le 12 mai. Une recommandation pourra être faite au Conseil des commissaires le 25 mai;
- ✓ La Commission scolaire a reçu l'autorisation du ministre de l'Éducation de vendre, au coût minimal de 1\$, l'école St-Joachim de Chicoutimi;
- ✓ Le directeur général, à titre de président d'honneur, a représenté la Commission scolaire aux Championnats scolaires régionaux de gymnastique qui se sont déroulés les 28 et 29 avril 1999. Près de 450 jeunes ont participé à cet événement sportif;
- ✓ Une rencontre a eu lieu avec la Fédération des commissions scolaires du Québec en vue de préparer les dossiers suivants pouvant mener à l'obtention d'un financement additionnel de la part du Ministère : • les mesures de rupture de liens d'emploi; • les coûts de la fusion; • les coûts du bogue de l'an 2000 ;
- ✓ Le 6 mai dernier, une conférence a été donnée par M. Paul Inchauspé, président du «Groupe de travail sur la réforme du curriculum», à l'ensemble des directions d'école, de centre et de service. Cette conférence avait comme objectif de se

donner une vision commune, de mieux comprendre le pourquoi et l'esprit de la réforme de l'Éducation et de mieux saisir les défis qu'elle présente en vue d'actions à poser pour sa mise en oeuvre .

CC-1999-230

Rapport des comités de service

Les membres du Conseil ont reçu copie des comptes rendus des comités de service suivants :

- Comité de service des ressources financières du 27 avril 1999.
- Comité de service des ressources humaines du 4 mai 1999;
- Comité de service des ressources matérielles et informatiques du 5 mai 1999;

CC-1999-231

Remerciements

Mme la Présidente donne lecture d'une lettre de remerciements provenant de M. le commissaire Charles Lavoie pour les hommages qui lui ont été rendus par la Fédération des commissions scolaires du Québec, avec l'appui des membres du Conseil des commissions scolaires de la région 02, par la remise de la médaille d'argent de la FCSQ. M. Lavoie dit vouloir partager cet honneur avec les membres du Conseil.

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général

